



ENGAGEMENT DE FLECHAGE DE FONDS TAXE D'APPRENTISSAGE

Le solde (0,09%) destiné au financement des formations initiales technologiques ou professionnelles est déclaré à l'URSSAF en une seule fois via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) d'avril.

***Pour flécher les fonds aux établissements de votre choix, vous devez vous connecter à la plateforme SOLTéA.
Merci pour le soutien que vous pourrez nous apporter.***

ENTREPRISE :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

SIREN/SIRET :

Code NAF :

Contact :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

E-mail :

MONTANT : €

ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE :

☐ **LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET TECHNOLOGIQUE
GODEFROY DE BOUILLON***
14 rue Godefroy de Bouillon
63000 CLERMONT FERRAND
Code UAI : 0631068U

☐ **LYCEE PROFESSIONNEL INDUSTRIEL
GODEFROY DE BOUILLON***
14 rue Godefroy de Bouillon
63000 CLERMONT FERRAND
Code UAI : 0631736V

☐ **LYCEE PROFESSIONNEL TERTIAIRE
ANNA RODIER***
14 rue Godefroy de Bouillon
63000 CLERMONT FERRAND
Code UAI : 0631050Z

*établissements habilités à percevoir les 0,09% de la taxe d'apprentissage et figurant sur la liste préfectorale de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Fait à :

Signature - Cachet de l'entreprise

Le :